



## Communiqué de presse du CNAAL

### Education à la vie affective et sexuelle : un enjeu de citoyenneté, d'égalité femmes-hommes et de santé !

Face à la volonté gouvernementale de rendre effectives les trois séances annuelles d'éducation à la vie affective et sexuelle, obligatoires depuis 2003 du CP à la Terminale, un front mêlant obscurantisme religieux et conservatisme social est en train de se former pour s'opposer à cette initiative, à l'instar des ABCD de l'égalité en 2014.

Pour le CNAAL, ces enseignements font partie des programmes et à ce titre sont donc obligatoires : notre récente enquête « La laïcité à l'école, les enseignants ont la parole »\* a montré que 62 % des écoles et établissements sont touchés par des incidents liés à des pressions sur les filles. De plus, un rapport du ministère de l'Intérieur signale une augmentation de 23 % des violences de nature sexuelle sur les sept premiers mois de 2018. Il est donc urgent d'œuvrer auprès des élèves pour déconstruire les stéréotypes sexistes, comprendre l'importance du respect mutuel, intégrer les différentes dimensions de la sexualité humaine, biologique affective, psychologique, juridique, sociale, culturelle et éthique. En outre, l'article 13 de la Charte de la Laïcité souligne que nul ne peut se prévaloir de ses convictions pour se soustraire aux enseignements obligatoires.

**Le rapport du HCE de 2016 montrait « que parmi les 12 millions de jeunes scolarisé.e.s chaque année, seule une petite minorité bénéficie tout au long de leur scolarité de séances annuelles d'éducation à la sexualité, comme la loi l'a prévu. »**

**La lutte contre le harcèlement sexiste et les violences sexuelles est une des priorités de gouvernement, l'École doit donc prendre sa part en rendant effectif l'éducation à la vie affective et à la vie sexuelle pour tous les élèves !**

Le CNAAL affirme que l'éducation à la vie affective et sexuelle est un marqueur de la laïcité de l'école, en permettant aux élèves de s'émanciper par des savoirs indispensables à tous.

\* <http://www.cnal.info/?p=369>